

Déclaration de Politique Erasmus+ (2021-2027)

Le Cefedem de Normandie est un établissement d'enseignement supérieur créé en 1997 sous tutelle du ministère de la Culture. Inscrit dans le schéma LMD, il délivre le Diplôme d'Etat de professeur de musique (diplôme de niveau 6, soit bac+3) qui emporte l'acquisition de 180 ECTS.

Son projet de formation, alliant recherche et innovation, et la très forte insertion professionnelle de ses diplômés (>98%), en font **un établissement référent et reconnu sur le territoire régional et national.**

Malgré la dimension modeste du Cefedem de Normandie (entre 40 et 60 étudiants inscrits, une équipe administrative de 7 permanents et une équipe d'enseignants vacataires), l'Université de Rouen Normandie, qui héberge son activité depuis 2017, s'intéresse beaucoup à la modernité de son cursus et a rendu possible plusieurs passerelles entre les cursus des deux établissements.

Le modèle de formation original du Cefedem, fondé sur des valeurs fortes d'inclusion, de partage et d'ouverture à la diversité, se concrétise par des méthodes très innovantes et particulièrement en phase avec les approches pédagogiques préconisées au sein de l'espace européen de l'enseignement supérieur :

- **accueil de toutes les pratiques musicales** (allant des musiques du monde aux musiques contemporaines et à la création assistée par ordinateur), dans les pratiques et parcours des étudiants autant que dans les enseignements dispensés ;
- **préoccupation constante de l'innovation pédagogique** soutenue par une approche de recherche et de réflexivité forte fondée sur une approche par compétences, sur la valorisation d'un apprentissage actif plutôt que passif, centré sur l'étudiant et basé sur les résultats d'apprentissage et la prise en compte réelles des compétences formelles, non formelles et informelles ;
- **attachement fondamental aux enjeux d'un service public de l'enseignement artistique spécialisé** (modalités pédagogiques visant une conception inclusive et démocratique de l'accès à la pratique des arts, usage fin d'outils numériques visant un respect inconditionnel des règles de protection des données personnelles, pratiques et enseignements de sensibilisation à l'égalité hommes/femmes...) ;
- **cursus adaptable à la mobilité européenne**, « modularisé », selon une approche transversale doublée d'une ambition forte de mise en place de modalités

Établissement d'enseignement supérieur accrédité par le ministère de la Culture

Cefedem de Normandie – INSPÉ de Rouen – 2 rue du Tronquet – F76130 MONT-SAINT-AIGNAN - Tél : +33 2 35 14 70 90

Association loi 1901 – Siret : 405 296 153 00076 - NAF : 8542 Z

Organisme de formation enregistré sous le n°23 76 02413 76. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Soutenu par

d'enseignement à distance, favorisant une mobilité mixte (développement en cours d'outils et processus internes à cette fin).

Fort de cette reconnaissance locale et de son inscription dans le paysage de l'enseignement artistique national français, l'ambition du Cefedem de Normandie vise aujourd'hui à élargir son champ d'action et enrichir ses sources d'inspiration en vue d'une amélioration continue de la qualité de ses enseignements, de la modernisation de son fonctionnement et du renforcement de sa dimension européenne et de son inscription au sein de l'espace européen de l'éducation.

Cette ambition s'appuie sur une stratégie visant à prendre une part active dans la construction de coopérations multilatérales, favorisant les échanges internationaux, les échanges de bonnes pratiques et le développement des compétences, contribuant à l'enrichissement de l'offre de formation. C'est à cette fin que le Cefedem de Normandie s'engage dans une démarche de candidature pour l'adhésion à la Charte ECHE.

Dans le cadre de sa future participation au programme Erasmus+, il s'agira d'une part de développer la mobilité des étudiants, des enseignants et du personnel administratif (Action Clé 1), et d'œuvrer d'autre part pour le renforcement de la coopération multilatérale (Action Clé 2).

Pour ce faire, plusieurs axes stratégiques sont identifiés :

Objectifs opérationnels :

- Favoriser la mobilité entrante et sortante du plus grand nombre d'acteurs (étudiants, enseignants et personnels administratifs) ;
- Organiser et faciliter la transférabilité des compétences acquises en mobilité ;
- Faciliter les transferts de bonnes pratiques, renforcer la qualité de la démarche pédagogique et faire valoir l'innovation pédagogique de l'établissement ;
- Développer les compétences linguistiques et interculturelles des publics en mobilité et renforcer le sentiment d'appartenance et de citoyenneté européenne des publics en mobilité ;
- Développer l'approche par compétences et promouvoir des modalités d'évaluation innovantes, visant l'excellence artistique et pédagogique, fondées sur une conception inclusive et démocratique de la pratique des arts ;
- Participer à l'élaboration de cursus et diplômes conjoints, notamment la structuration d'un diplôme (actuellement inexistant) pour la formation au niveau Master des directeurs d'établissements d'enseignement artistique initial de musique, danse et théâtre ;
- Inscrire le Cefedem dans une dynamique de partenariats transnationaux favorisant l'innovation et les échanges de bonnes pratiques, et visant le développement des compétences et la modernisation de son fonctionnement.

Le choix des établissements partenaires se fera en fonction de la proximité pédagogique de leurs programmes et de l'ambition partagée à développer des axes communs (tant pour les mobilités que pour les projets institutionnels). Concernant l'objectif de développement d'un Master commun de "Direction d'établissement artistique spécialisé", les pays cibles seront prioritairement la Belgique et le Luxembourg (pour des raisons de proximité linguistique et géographique), dans l'idée d'étendre ultérieurement la coopération à d'autres pays, en cohérence avec la politique de partenariats internationaux de l'Université de Rouen Normandie.

L'engagement du Cefedem dans le programme Erasmus+ vise ainsi à mieux former les professionnels du secteur de l'enseignement de la pratique de la musique, et à reconnaître, avec la Commission Européenne, le rôle essentiel que jouent l'enseignement supérieur, la pédagogie et les arts pour établir les fondements de sociétés prospères, inclusives et démocratiques.

Les valeurs énoncées plus haut, placées au cœur du projet formation du Cefedem, recourent naturellement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion portés par la Charte ECHE, et guideront son action dans la construction de ses partenariats internationaux et l'élaboration des procédures de mobilité (information et sélection des candidats, attribution des aides et contractualisation en vue de la reconnaissance pleine et entière des crédits acquis en mobilité).

Par ailleurs, la récente adhésion du Cefedem de Normandie à l'AEC (Association Européenne des Conservatoires), renforce son engagement en faveur des thématiques fortes portées par les missions et les actions de l'AEC : promotion de la valeur éducative de la musique en faveur de l'inclusion, de la participation et de la responsabilité civique, mais également enjeu démocratique de l'usage des technologies numériques, internationalisation et impact environnemental...

Le Cefedem de Normandie manifeste donc sa volonté déterminée de s'investir sur le temps long dans cette démarche, afin de fonder des partenariats solides permettant des actions co-construites, tant au niveau de la mobilité entrante et sortante qu'au niveau des échanges institutionnels.